



2023

Bilan d'activité

Publication : Avril 2024



Réseau Périnatal des 2 Savoie

Centre Hospitalier

BP 31125 – 73011 – CHAMBERY Cedex



rp2s@ch-metropole-savoie.fr



www.rp2s.fr

Sommaire

Contexte - historique	p. 3
Organisation du réseau	p. 4
Activité clinique 2023	p. 5
I – Activité périnatale au sein du RP2S	p. 5
Les transferts in utero	p. 5
Evolution des naissances du RP2S	p. 6
Suivi des naissances par bassin	p. 6
Répartition des naissances totales	p. 7
Suivi des pratiques	p. 7
Nouveau-nés	p. 9
Bilan des actions et formations	p. 11
Actions réalisées	p. 11
Mobilisation des acteurs	p. 13

CONTEXTE - HISTORIQUE

Les réseaux de santé en périnatalité (RSP) sont devenus des dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité (DSRP) depuis le décret n° 2021-295 du 18 mars 2021 relatif aux dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes et aux dispositifs spécifiques régionaux.

Les DSRP représentent des organisations importantes dans le champ de la santé périnatale et répondent à l'instruction du 3 août 2023 relative à l'actualisation des missions des dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité. Les 5 réseaux de périnatalité de la région collaborent avec l'ARS à la constitution du DSRP Auvergne Rhône-Alpes.

Les missions du RP2S s'inscrivent dans des directives régionales et nationales avec notamment le recueil et suivi d'indicateurs de santé, l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles, la mise en place d'organisations de soins (dépistages, suivis, collaborations transversales...), et plus récemment l'interruption volontaire de grossesse.

La formalisation du Réseau Périnatal des 2 Savoie (RP2S) est effective depuis **Janvier 2001** par une convention constitutive et l'adhésion de tous les établissements des départements de la Savoie, Haute-Savoie et une partie de l'Ain. Cette convention définit le domaine d'activité, les objectifs et le fonctionnement du réseau.

Les axes principaux qui ont été fixés sont :

- Promouvoir le principe d'amélioration de la qualité des soins délivrés,
- Favoriser le maintien du lien familial ou social des nouveau-nés et de leur mère,
- Assurer la continuité, la coordination des soins et la meilleure orientation de la parturiente dans le respect des principes de graduation des soins délivrés par les acteurs partis prenantes au réseau,
- Mettre en place après évaluation, des actions ciblées, durables ou ponctuelles, dans le domaine de l'éducation sanitaire et de la formation permanente.

Le statut juridique est porté par l'association du Réseau Périnatal des 2 Savoie (Loi 1901), créée en Juin 2002.

Le RP2S regroupe près de 1000 membres actifs issus du secteur hospitalier, libéral et de la PMI (Départements 01, 73 et 74).

En 2023, le réseau comporte **12 maternités** et 3 centres périnataux de proximité (CPP) :

- 1 maternité de type 3 à Chambéry
- 1 maternité de type 2B à Annecy-Pringy
- 4 maternités de type 2A à Albertville, Contamine s/Arve, Sallanches et Thonon-Les-Bains
- 6 maternités de type 1 à Bourg St-Maurice, St-Jean de Maurienne, Annecy, Annemasse, St-Julien en Genevois et Belley
- 3 CPP à Aix-Les-Bains, Cluses et Chamonix

D'autre part, depuis Septembre 2011, le RP2S a mis en place le **suivi des enfants vulnérables**, réseau spécifique de dépistage et d'orientation des nouveau-nés < 33 SA et à risque de troubles neurologiques, dénommé DeveniRp2s.

Le RP2S participe également de façon active à la vie de la Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP) en étant membre de son bureau.

ORGANISATION DU RÉSEAU

Fonctionnement

Le RP2S est géré par :

- Un **conseil d'administration (CA)**, composé de 30 personnes (avec différents collèges dont des représentants d'usagers), qui a élu un **bureau**, composé de 6 personnes, et dont le **président** est le Dr Grégoire THERY.
En 2023, le **CA** s'est réuni une fois en visioconférence le 9 mai, et l'**Assemblée Générale** a eu lieu le 13 juin en visioconférence avec 32 participants. Une **Assemblée Générale Extraordinaire** a été organisée le 28 Novembre avec la participation de 27 membres.
- Au cours de l'année 2023, la cellule de coordination pour le **réseau général** était composée de :
 - 0,75 ETP d'infirmière de coordination
 - 0,80 ETP de sage-femme de coordination
 - 1,2 ETP d'assistante de coordination
 - 0,6 ETP de pédiatre de coordination
 - 0,15 ETP de gynéco-obstétricien
- La cellule de coordination pour le **réseau d'aval** (DeveniRP2S) :
 - 1,4 ETP d'assistante de coordination
 - 0,25 ETP de pédiatre de coordination
 - 0,6 ETP de psychologue
 - 0,2 ETP de neuropsychologue
- Autres temps dédiés pour des missions spécifiques :
 - 0,2 ETP pour la **simulation obstétricale**

Pilotage

Différentes instances sont organisées pour conduire les actions du réseau :

- Le **comité de pilotage**, qui se réunit une à deux fois par mois en visioconférence (15 réunions en 2023), est composé des membres du bureau, de la cellule de coordination et de professionnels volontaires ; son rôle est de discuter et d'orienter les axes de travail du réseau au 'fil de l'eau'
- Le **comité scientifique**, qui se réunit chaque trimestre, son rôle est d'élaborer des recommandations pour les pratiques (protocoles) entre les divers établissements et dans le secteur ville-hôpital, d'organiser la formation continue et les actions de sensibilisation/information (programme des journées annuelles du réseau, formations simulation, ateliers...), d'organiser la communication...
- Le **comité de prévention**, qui se réunit deux à trois fois par an et qui aborde des thématiques orientées sur la prévention et le domaine médico psychosocial

Financement

Le financement du réseau est assuré essentiellement par le Fonds d'intervention régional (FIR). Ces fonds sont attribués par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le financement de l'association est également alimenté par la contribution des établissements du réseau (à hauteur de 1,60 € par naissance), les cotisations des professionnels libéraux adhérents au réseau de suivi des enfants vulnérables et au dépistage de la Trisomie 21, la vente de formations et d'autres actions, la location de stands ainsi que la participation de laboratoires à certaines réunions.

ACTIVITÉ CLINIQUE 2023

Ce bilan d'activité s'appuie sur les ressources suivantes :

- Plateforme Med'Art regroupant les tableaux de bord des maternités
- Activité des plateaux techniques
- Activité des centres périnataux de proximité
- Interrogation des sages-femmes libérales et de l'URPHE-CRDN pour les accouchements à domicile
- Base de données de la Cellule Régionale des Transports Périnataux de Rhône-Alpes
- Base de données du SMUR néonatal 73

Ces données concernent toutes les naissances enregistrées en 2021 à partir de 22 SA et/ou poids de naissance de 500g, dans le périmètre du réseau.

Abréviations utilisées :

ALR : anesthésie loco-régionale
IMG : interruption médicale de grossesse
MFIU : mort fœtale in utero
SA : semaines d'aménorrhées
TIU : transfert in utero

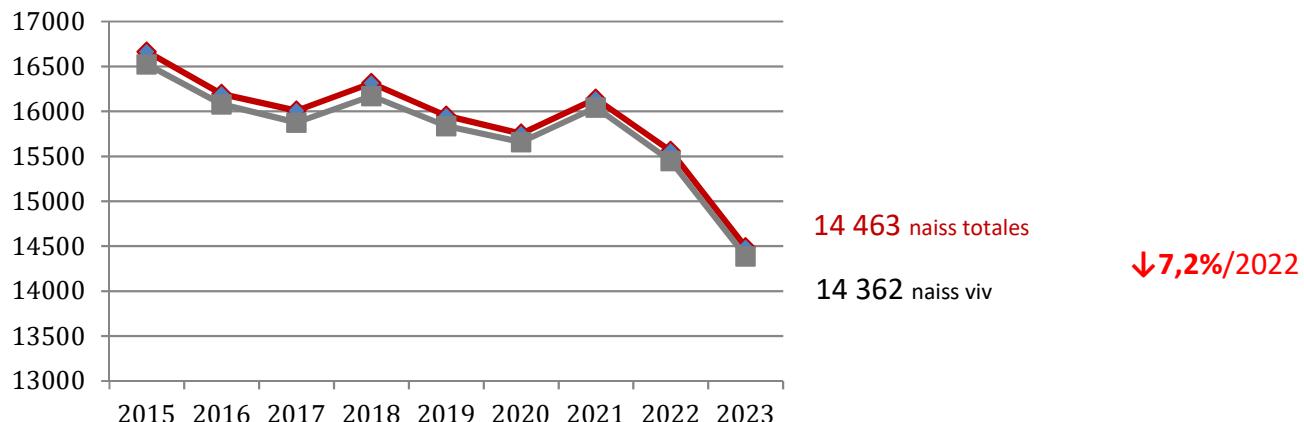
I. Activité périnatale au sein du RP2S

Transferts in utero réalisés

TIU		2019	2020	2021	2022	2023
Intra RP2S						
Type 1 vers 2	n	62	Non disponible	65	47	51
Type 1 vers 3	n	36		42	31	26
Type 2 vers 2	n	15		42	40	46
Type 2 vers 3	n	97		103	110	94
Extra RP2S						
RP2S vers extra réseau	n	57		35	44	45
Extra réseau vers RP2S	n	0		12	8	8
TOTAL TIU	N	267		299	285	273

Source : CRTPRA

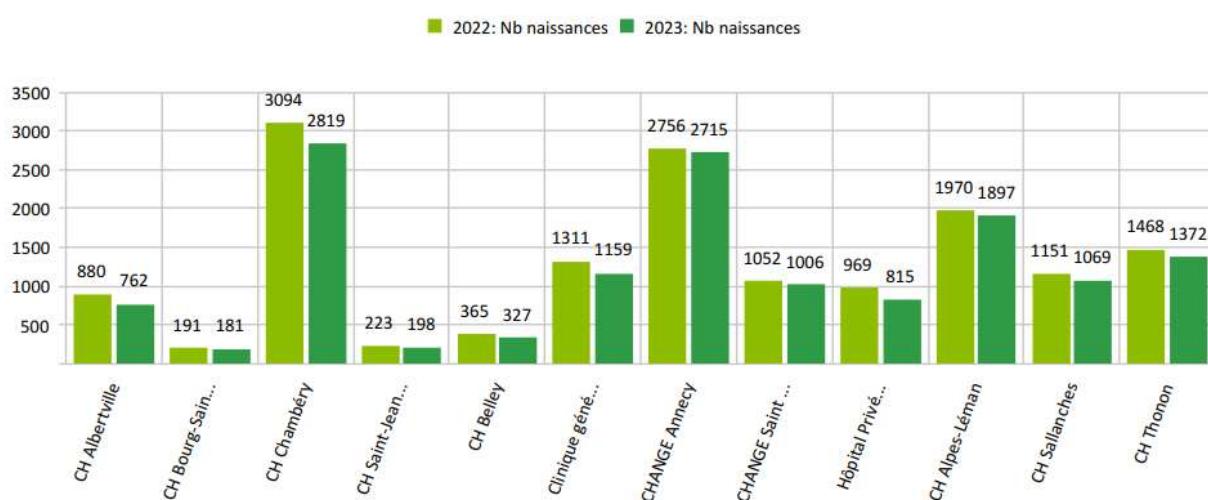
Evolution des naissances du RP2S



Suivi des naissances par bassin

Bassins	De 2022 à 2023	
	Δ Effectif	Evolution
Bassin Tarentaise : CH Albertville et Bourg St-Maurice	-130 naiss	-12 %
Bassin Chambérien : CH Métropole Savoie, St-Jean de Maurienne et Belley	- 343 naiss	-9,3 %
Bassin Annécien : CHANGE sites d'Annecy et St-Julien, Clinique Générale d'Annecy	- 232 naiss	-4,5 %
Bassin Annemassien : CH Alpes-Léman et Hôpital Privé Pays de Savoie	- 234 naiss	-7,9 %
Bassin Sallanches : Hôpitaux Pays du Mont-Blanc	- 84 naiss	-7,3 %
Bassin de Thonon : Hôpitaux du Léman	- 96 naiss	-6,5 %
TOTAL RP2S (hors AAD)	- 1119 naiss	-7,2 %

Suivi des naissances par établissement (2022-2023)



Répartition des naissances totales

RP2S		2020	2021	2022	2023
Dans les établissements (unité=enfant)					
Type 1	n	4 392	4 418	4 106	3 685
	%	28,2	27,8	26,6	25,7
Type 2	n	8 062	8 226	8 225	7 814
	%	51,7	51,7	53,3	54,6
Type 3	n	3 130	3 275	3 094	2 819
	%	20,1	20,1	20,1	19,7
Dont naiss en plateau technique		81	82	79	57
Hors établissement et activité libérale					
Acc inopinés extra-hosp	n	97	88	96	84
Acc domicile programmés	n	70*	133*	71*	61*
Total	n	167	221	167	145
Naiss hors étab/Naiss tot	%	1,1	1,4	1,1	1
Selon le département de naissance					
Savoie	n	4 415	4 515	4 388	3 960
	%	28,2	28,3	28,4	27,7
Haute-Savoie	n	10 915	11 080	10 672	10 031
	%	69,6	69,5	69,2	70
Ain (Belley)	n	351	354	365	327
	%	2,2	2,2	2,4	2,3
Selon le secteur d'activité					
Privé	n	2 551	2 597	2 280	1 973
	%	16,4	16,3	14,8	13,8
Public	n	13 033	13 321	13 145	12 345
	%	83,6	83,7	85,2	86,2

* Information déclarative des SF libérales + données URPHE

Suivi des pratiques (pour les naissances dans les établissements)

RP2S		2020	2021	2022	2023
Modes d'accouchement (unité=mère)					
Total RP2S					
VB spontanées	n	10 618	10 744	10 546	9 608
	%	68,6	68,6	68,6	67,7
VB instrumentales	n	1 957	2 011	1 938	1 818
	%	12,6	12,6	12,6	12,8
César prog	n	971	927	926	916
	%	6,3	6,3	6	6,4
César urgentes	n	1 931	2 086	1 965	1 857
	%	12,5	12,5	12,8	13,1
Taux césarienne RP2S %		18,9	19,2	18,8	19,6
En type 1					
VB spontanées	n	1 542	1 336	1 598	1 304
	%	60,2	73,5	61,7	70,9
VB instrumentales	n	466	209	429	191
	%	18,2	10,7	16,5	10,4
César prog	n	233	99	224	93
	%	9,1	4,7	8,6	5,1
César urgentes	n	320	217	343	250
	%	12,5	11,1	13,2	13,6
Taux césarienne en type 1 %		21,6	15,8	21,8	18,7
				23	16,5
					23,7
					16,5

RP2S		2020	2021	2022	2023
<u>En type 2</u>					
VB spontanées	n	5 533	5 640	5 625	5 283
	%	69,5	69,6	69,3	68,4
VB instrumentales	n	910	968	964	936
	%	11,4	12	11,9	12,1
César prog	n	485	451	425	510
	%	6,1	5,6	5,2	6,6
César urgentes	n	1 031	1 045	1 099	996
	%	13	12,9	13,5	12,9
Taux césarienne en type 2	%	19,1	18,6	18,7	19,5
<u>En type 3</u>					
VB spontanées	n	2 207	2 202	2 092	1 874
	%	71,3	68,1	68,3	67,5
VB instrumentales	n	372	423	434	390
	%	12	13,1	14,2	14
César prog	n	154	159	174	141
	%	5	4,9	5,7	5,1
César urgentes	n	363	448	363	373
	%	11,7	13,9	11,8	13,4
Taux césarienne en type 3	%	16,8	18,9	17,5	18,5
<i>Types de grossesse (unité =mère)</i>					
<u>Total RP2S</u>					
Uniques	n	15 277	15 547	15 087	14 001
	%	98,7	98,5	98,6	98,6
Multiples	n	202	229	217	200
	%	1,3	1,5	1,4	1,4
<u>En type 1</u>					
Uniques	n	4 416	4 416	4 113	3 679
	%	99,8	99,6	99,6	99,5
Multiples	n	7	16	15	19
	%	0,2	0,4	0,4	0,5
<u>En type 2</u>					
Uniques	n	7 822	7 965	7 965	7 601
	%	98,3	98,2	98,2	98,4
Multiples	n	138	147	148	124
	%	1,7	1,8	1,8	1,6
<u>En type 3</u>					
Simples	n	3 039	3 166	3 009	2 721
	%	98,2	98	98,2	97,9
Multiples	n	57	66	54	57
	%	1,8	2	1,8	2,1
<i>Complications maternelles</i>					
Décès maternels	n	2	0	0	0

Nouveau-nés

Effectifs

RP2S - 2023		Type 1	Type 2A	Type 2B	Type 3	Total RP2S
Naissances vivantes (unité = enfant)						
< 28 SA	n	0	5	1	28	34
	%	0	17,7	2,9	82,4	100
[28 - 31 SA]	n	3	9	24	49	85
	%	3,5	10,6	28,2	57,7	100
[32 - 36 SA]	n	68	230	194	131	623
	%	10,9	37	31,1	21	100
≥ 37 SA	n	3 627	4 841	2 487	2 604	13 645
	%	26,8	35,7	18,3	19,2	100
Petit poids et lieu de naissance						
< 1500 g	n	2	13	25	77	117
	%	1,7	11,1	21,4	65,8	100
Mortinatalité						
IMG	n	-	-	-	-	44
MFIU	n	-	-	-	-	55

Suivi des indicateurs

RP2S		2020	2021	2022	2023
<i>(Unité = enfants)</i>					
Multiples	n	404	460	434	401
Multiples/naiss tot	%	2,6	2,8	2,8	2,8
Prématurité	n	794	912	792	742
<37 SA/naiss viv	%	5,1	5,7	5,1	5,2
Gde prématurité	n	92	138	117	119
<32 SA/naiss viv	%	0,6	0,9	0,8	0,8
Naissances outborn					
<32 SA nés en 1 et 2A et <30 nés 2B	%	23,9	15,9	23,1	17,6
Mortinatalité					
(IMG+MFIU+DPP+DC<7j)/tot naiss	%	0,65	0,67	0,77	0,74

Transferts des nouveau-nés

Depuis 2013, les bases du SMUR 73 et de la Cellule Régionale des Transports Périnataux de Rhône-Alpes (CRTPRA) sont rapprochées pour affiner les résultats de ces transferts de nouveau-nés.

RP2S		2021	2022	2023
Total transferts NNés	n	431	Non disponible	374
Dont primaires*	n	281		248
RP2S vers type 3 RP2S	n	111		123
RP2S vers type 2 RP2S	n	93		60
RP2S vers autres réseaux	n	70		58
Autres réseaux vers RP2S	n	7		6
Dont re-transferts**	n	139		126
Intra RP2S	n	124		115
hors RP2S	n	15		11

* Transfert primaire : vers un établissement de type supérieur de soins pour prise en charge

** Re transfert : vers un établissement de type inférieur pour rapprochement familial

En 2023, le SMUR 73 a effectué **66 % des transports primaires** et **97 % des re-transferts**.

BILAN DES ACTIONS ET FORMATIONS

Actions réalisées

1. Gestion du réseau (2023)

- Réunions du bureau : 15 dans l'année (participation moyenne de 6 personnes)
- Instances : 1 Conseils d'Administration et 2 Assemblées Générales
- Indicateurs : recueil et suivi avec l'utilisation de la plate-forme Med'Art dans chaque maternité et services de néonatalogie
- Travail administratif et comptable : mai 2023 : avis favorable audit de surveillance Qualiopi.

2. Animation de groupes professionnels (2023)

- Comités : 3 scientifiques et 1 de prévention
- RMM : 2 réunions plénières et 3 locales (dans les établissements)
- Groupes de travail : cadres et sages-femmes coordinatrices (2 réunions), allaitement maternel (AM) et soins de développement (SDD)(1 réunion), groupe RMM (2 réunions), formateurs et comité pédagogique simulation (2 réunions), accouchement accompagné à domicile (sage-femmes libérales et professionnels hospitaliers) (4 réunions).
- Groupe régional DNS : le RP2S pilote ce groupe régional (2 réunions)

3. Formations / congrès scientifiques

Le RP2S est un organisme de formation enregistré sous le n° 82 73 01121 73 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes, enregistré DataDock et agréé ODPC n° 1483 (sages-femmes, paramédicaux et médecins) et depuis 2021, certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Du fait des exigences Qualiopi, il a été décidé (approuvé par le CA) de considérer 2 types d'actions :

- Les actions de sensibilisation et/ou accompagnement des pratiques : ateliers, journées ou soirées thématiques, webinaires...
- Les actions de formation continue respectant toutes les exigences Qualiopi, soit les programmes avec Simulation en santé (pour rappel, le RP2S est labellisé SOFRASIMS-HAS centre de Simulation en santé de type 1 et enregistré auprès de l'ANDPC).

Le RP2S privilégie les actions transversales ou pluri-professionnelles, s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue des pratiques. Ont été réalisés en 2023 :

- Pour rappel : journée annuelle commune avec le RPAI en 2022
- 4 webinaires :
 - Rencontre ville-hôpital autour des dépistages néonataux : 1
 - Addictions et périnatalité : 3
- Une soirée prévention VRS
- Sessions de simulation (formations *in situ* en équipe constituée et audits organisationnels) : 18 pour la réanimation du nouveau-né en salle de naissance et 13 en obstétrique
- Autres actions :
 - Réseau de suivi DeveniRp2s : 2 séances (dossier informatisé, TDAH)
 - Informations dépistages néonataux in-situ : 2
 - Atelier RCF : 1

4. Actions/outils pour les professionnels

- Documents pour les professionnels : guide de l'entretien post natal + trame entretien + mémo; mémo prise en charge des difficultés psychiques en post natal; mémo vaccins sages-femmes; flyer sexualité et post-partum.
- Protocoles : 65 sont disponibles en ligne (dont 12 nouveaux ou réactualisés)

- Indicateurs : tableaux de bord et rapport annuel personnalisé fourni à chaque établissement (RP2Stats)

5. Dépistage de la Trisomie 21

- Identification de 18 nouveaux échographistes
- Rendu des médianes 2 fois dans l'année à tous les professionnels adhérents au dépistage de la T21
- Suivi des résultats des échographistes (156 actifs)
- Courriers spécifiques envoyés chaque semestre aux échographistes dont les résultats se situent en dehors des bornes définies par les organismes de formation agréés
- Réunions de la commission d'évaluation T21 : 2

6. Réseau de suivi des enfants vulnérables DeveniRp2s :

- Depuis 2022 : nouveaux critères d'inclusion au réseau : nouveau-nés avec poids de naissance < 1500 grammes et leurs jumeaux éventuels ; enfants atteints de certaines cardiopathies congénitales critiques (décision régionale)
- 235 inclusions en 2023 (file active de 1474 enfants)
- 61 pédiatres adhérents (dont 44% de libéraux)
- 2 sessions de sensibilisation et suivi des pratiques

7. Communication et liens partenaires :

Depuis de nombreuses années, le RP2S met en avant une volonté de travail en collaboration, dans un esprit d'ouverture, de transparence, et de conviction notamment vis à vis de l'intégration des usagers. Dans cette optique il organise ou participe à de nombreuses actions :

- **Communication** : site internet RP2S volontairement largement ouvert (>26 000 utilisateurs et > 55 000 pages vues en 2022), page Facebook, flyers ...
- **Interfaces régionales et nationales** : Agence Régionale de Santé ; Fédération Régionale des Pédiatres Néonatalogistes ; Groupes thématiques régionaux (dépistage surdité, IVG, environnement et santé ...) ; URPHE-CRDN ; groupe de travail simulation en santé de la HAS ; groupe national FFADAN.
- **Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP)** : RP2S membre du conseil d'administration et L Abraham, membre du bureau et chargée de mission nationale pour la T21 et les indicateurs
- **Partenariat avec PLEIRAA / IVG contraception** : relai formations, protocoles, infos/site
- **Liens avec le réseau Naître & Devenir (Grenoble)** : action commune pour les pédiatres du réseau de suivi.
- **Usagers partenaires** : participation aux journées annuelle et thématiques ainsi qu'aux groupes de travail.
- **Encadrement / enseignement** : 1 étudiante sage-femme encadrée pour mémoire de DE, enseignement au DU Gestion des Risques (Angers) ; enseignement à HOPSIM (participation à la formation débriefing avancé).
- **Études/publications/communications** : investigator principal de l'étude régionale EPP-cCMV ; 7 posters présentés aux journées de la SFMP.

Mobilisation des acteurs

	2019	2020	2021	2022	2023
Participations pour toute activité RP2S (nombre de « venues »)	1719	880	1433	1400	1386
Nombre de personnes ayant participé au moins une fois	708	475	660	759	750

La coordination remercie vivement l'ensemble des acteurs qui participent à la vie du réseau et à l'élaboration de ce bilan.